



Hugues -Yowie- Gauthier  
Importations Bièropholie  
yowie@bieropholie.com

C'est drôle comment certaines questions reviennent quotidiennement! Prenez moi par exemple. Je suis à la tête des Importations Privées Bièropholie depuis bientôt quatre ans. Souvent quand je fais goûter quelques bières lors d'une réunion de famille, une question revient régulièrement. La même question quand je parle de certaines bières à des collègues de travail. "Mais où peut-on se procurer cette bière?" La réponse est toujours la même: "Nulle part!".

Ou plutôt, je dois ajouter par la suite, "ou par importations privées!" Vous devriez voir la tête des gens! Car la question se pose: qu'est-ce que de l'importation privée au Québec.

Expliquons un peu mon cas. Il y a quelques années, j'étais un tantinet révolté de ne pouvoir avoir accès à une plus vaste gamme de bières importées au Québec. En effet, à la minute où vous commencez à vous intéresser réellement à la bière, vous voulez tout goûter ! Vous commencez dès lors à rechercher tous les produits disponibles au Québec. Vous visitez différents dépanneurs spécialisés, vous dévalisez les SAQ, vous visitez les différents brouepubs du Québec. Vous commencez donc à rechercher toutes les bières possibles. Vous effectuez des voyages ici et là à travers la province.

Bien vite la province ne vous suffit plus. Vous visitez l'Ontario et ses LCBO (l'équivalent des SAQ du Québec). Vous trouvez de nouvelles bières chez nos voisins ontariens.

Mais encore là vous n'êtes pas satisfait. Vous trouvez tellement de bières sur Internet qui semblent intéressantes... Vous voulez goûter à plus. Nos voisins américains du sud deviennent donc votre prochaine étape.

Là vous tombez sur le derrière! La Mecque des amateurs de bières... Et plus vous descendez au sud, plus le choix devient insensé. Des beers stores américains peuvent avoir jusqu'à 1500 bières différentes sur leurs tablettes. Vous devenez fous!

C'est là que vous vous réveillez enfin. Au Québec, nous n'avons accès grosso modo qu'à 70 bières importées. 70 versus 1500! Pourquoi? LA question!

Je peux vous fournir quelques pistes de réponses, mais je ne crois pas que nous saurons la véritable raison même en fouillant comme il faut. La bière importée n'est pas rentable pour la SAQ? Les Québécois ne sont pas de gros buveurs de bières? Les lois pour les importations sont trop complexes pour que des commerces ouvrent leurs portes?

Tel un Don Quichotte des temps modernes, le p'tit Yowie écrit quelques lettres à la SAQ et à quelques ministres importants pour dénoncer le problème.

Mais force m'est d'admettre que nous vivons dans une société ultra protectionniste dans le domaine de la bière.

J'ai donc fini par me tanner et j'ai trouvé une porte de sortie: les commandes privées de la SAQ! Ce service n'est pas vraiment connu de la population en général. Pour bien des raisons...

Il n'est pas facilement accessible à monsieur et madame tout le monde. Quel est le but de ce service offert par la SAQ? Offrir la possibilité d'accéder à des produits impossibles à trouver sur les tablettes des SAQ. Et cela pour tous les genres de produits: bières, vins, alcools forts.

Vous me direz que c'est parfait. Merveilleux! Il suffit de commander tout ce que nous pouvons trouver sur Internet. Retenez votre enthousiasme! Plusieurs obstacles majeurs risquent de décourager plus d'un particulier. Comme le fait de devoir commander à la caisse et non à la bouteille. De devoir vous occuper vous même de contacter les brasseries. De commander pour 150\$, prix fournisseur, par produit: l'équivalent dans le domaine de la bière à cinq caisses du même produit (en partant du fait que la majorité des bières tournent toujours autour de 3\$ à 5\$ la bouteille).

C'est là que vous réalisez que ce service n'est pas à la portée de tout le monde. En fait, il s'adresse à quatre types de clients: les restaurants et les bars, les agents promotionnels, les particuliers... et les clubs/associations. Vous connaissez déjà quelques restaurants au Québec offrant des bières importées (celles ne se retrouvant pas dans les épiceries: donc oubliez les restaurants offrant de la Stella Artois ou de la Guinness).

À dire franchement, les restaurants et les pubs utilisent rarement le service de commandes privées de la SAQ: ils préfèrent passer par des agents promotionnels. Qui sont les agents promotionnels? Pour être agent promotionnel au Québec, il faut avoir au moins un de ses produits sur les tablettes de la SAQ. Ces agents représentent des fournisseurs au Québec. Ils ne sont qu'une poignée au Québec à vivre de ce métier et souvent, ce n'est qu'un à-côté à leur véritable travail. Mais je dois ajouter que ces agents sont une véritable mine d'information dans le domaine de la bière importée. Ils connaissent tellement de brasseries qu'ils demeurent un véritable atout pour tous les Québécois voulant obtenir des bières par le biais des importations privées.

Autre client probable au service des commandes privées de la SAQ: les particuliers! Probable, mais pas automatique. Je viens de mentionner plus haut comment il était difficile pour bien des raisons de passer par le service des commandes privées de la SAQ en tant que particulier.

Et enfin, le dernier des clients potentiels: les clubs ou associations. Un club agit un peu comme un agent promotionnel. Il doit se taper le même boulot pour obtenir les bières désirées. Et c'est l'avenue que j'ai empruntée il y a tant d'années... Quand je regarde en arrière tout le travail accompli, je ne peux que rester sidéré. Vous n'avez pas idée de tout le travail que j'ai dû effectuer pour bâtir mon organisation. "Un véritable travail de moine!" me diraient certains.

## Boire et déboires... la SAQ Le labeur de l'importation privée

Ce qu'offrent les importations privées aux Québécois est la liberté, la véritable liberté!!! Vous pouvez avoir accès à presque toutes les bières du monde entier. La seule limite demeurera le travail à effectuer. Car cela ne vient pas tout seul. Il faut contacter les brasseries, leur expliquer le fonctionnement du processus, dissiper leurs craintes, compiler des commandes à l'échelle du Québec, avancer l'argent à la SAQ, suivre de près toutes les commandes et s'assurer que tous mes membres ont reçu leurs bières...

Car il faut être membre de l'association pour profiter de ce service. Présentement deux clubs de bières offrent un service d'importations privées au Québec: mes Importations Privées Bièropholie et l'Institut de la Bière.

Comment cela fonctionne? Vous pouvez vous rendre sur mon site web:

[www.bieropholie.com/  
formulaires / Yowie / importations.htm](http://www.bieropholie.com/formulaires/Yowie/importations.htm)

Tout y est expliqué. Moyennant une cotisation pour devenir membre, vous n'avez qu'à remplir différents formulaires de commandes pour avoir accès à un lot impressionnant de bières importées. Par contre, je vous demande de bien vouloir respecter les dates de tombée des différents formulaires. Car si vous me commandez une caisse de bière et que vous êtes le seul au Québec à me commander cette bière, alors votre commande ne passera pas. C'est pour cette raison que des dates de tombée existent. Quand une commande passe, vous devez (dans bien des cas) payer un dépôt exigé par la SAQ. Vos bières arriveront au Québec dans à peu près quatre mois. Elles vous seront livrées directement à une succursale SAQ près de chez vous.

Tant et aussi longtemps que le Québec ne s'ouvrira pas aux autres brasseries de par le monde, les Importations Privées Bièropholie permettront aux Québécois d'avoir accès à de véritables trésors brassicoles. Vive la bière libre!!!

Plus d'une centaine  
de bières en  
importations privées !

[www.bieropholie.com](http://www.bieropholie.com)

Corporation Importations  
Privées Bièropholie

- Hughes Gauthier  
Président
- Jan-Philippe Barbeau  
Vice-président
- Denis Lefebvre  
Trésorier
- Brigitte Lépine  
Secrétaire
- Derek Baragiotta  
Marc Létourneau  
Martin Thibault  
Administrateurs

